

Un peu plus de 600 visiteurs à l'European Job Day, contre 13.000 en 2012

Publié le 03 octobre 2014 à 17h48

BRUXELLES (Belgique)

L'European Job Day, salon qui permet aux chercheurs d'emploi de rencontrer des employeurs européens en vue de favoriser la mobilité internationale, a vu défilé 638 visiteurs jeudi, rapporte Actiris, qui organisait la journée en collaboration avec le Forem et le VDAB. En 2012, l'European Job Day avait attiré plus de 13.000 personnes au Berlaymont. "C'est la première fois que nous l'organisons sans la Commission européenne", justifie la porte-parole d'Actiris, qui estime dès lors que les chiffres de fréquentation, qui ne tiennent pas compte des participations en ligne, sont "très bons". Alors que, les années précédentes, un European Job Day avait lieu à Bruxelles et dans les différentes provinces du pays, il s'est tenu cette année uniquement dans la capitale. Ces événements "étaient auparavant couplés à la semaine de l'emploi. Ils avaient beaucoup de succès, mais il a fallu faire des choix essentiellement pour raisons budgétaires", avait expliqué mardi la porte-parole du Forem. Pour réduire les frais de déplacement des recruteurs, l'édition bruxelloise 2014 a en outre pris ses quartiers non plus au Berlaymont, siège de la Commission européenne, mais dans les salles de conférence du Stade Roi Baudouin, où se déroule vendredi l'International Job Day, un salon consacré à la mobilité internationale, en particulier hors Europe. "Au moins 1.500 personnes ont déjà passé les portes de l'entrée, et ça continue d'affluer", se réjouit de son côté David Van Wynsberghe, responsable d'International Contacts, l'asbl organisatrice de ce second salon de recrutement. (Belga)

© 2014 Belga. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Belga. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de Belga.